

## Type Diplôme : Grade MASTER

COMPOSANTE	UFR Médecine	
MENTION		
CODE DIPLÔME		
Session M1	Deux sessions	Faire autant d'onglet semestre que de Parcours Types
Session M2	Deux sessions	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention
<b>COMPENSATION</b>		
<i>Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.</i>		
<b>Obtention des UE</b>		
La validation de chacune des UE s'acquiert en obtenant la note d'au moins 10/20.		
<b>Obtention du Semestre</b>		
La validation du semestre s'acquiert en ayant validé chacune des UE		
<b>Obtention de l'Année</b>		
L'étudiant doit donc avoir validé, dans les conditions prévues, chaque UE et le stage. Dès lors que l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie à l'issue de la première année (S1 + S2), une session unique de rattrapage est organisée avant la rentrée universitaire suivante sous le format d'un oral.		
<b>Note éliminatoire</b>		
Toute note inférieure à 10/20 à une UE est éliminatoire et oblige l'étudiant à repasser l'UE concernée.		
<b>REDOUBLLEMENT</b>		
Les UE validées seront conservées l'année suivante en cas de redoublement. si le stage est validé en session 1, un stage complémentaire de minimum 1 mois sera à effectuer lors du redoublement et à valider		
<b>ORIENTATION M1 ⇒ M2</b>		
En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.		
Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a>		
<a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

Type Diplôme : MASTER



<b>MALUS / Max</b>	<b>Code Malus</b>
Non assiduité	

## Type Diplôme : MASTER



MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	UFR Médecine	Type diplôme : M1/2/3/4			
MENTION	Diplôme d'Etats Infirmiers en pratique avancée Mention : Urgences				
Code diplôme		VDI		Parcours type	
Code étape	MMIPS2	VET	180	Libellé étape	DE IPA 2 URGENCES
Code semestre					



<b>MALUS / Max</b>	<b>Code Malus</b>
Non assiduité	

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	UFR Médecine					
MENTION	diplôme d'état infirmier en pratique avancée: mention urgences					
Code diplôme		VDI			Parcours type	
Code étape	MMIP\A2	VET	180	Libellé étape	DE IPA 2 Urgences	
Code semestre	MMS4IPA					



<b>MALUS / Max</b>	<b>Code Malus</b>
Non assiduité	